



PLAN D'ACTION

mars
2022



PROGRAMME
ALIMENTAIRE
TERRITORIAL

Du champ à l'assiette,
cultivons notre terroir !



grand
avignon

communauté d'agglomération



Joël Guin

Président du Grand Avignon
Maire de Vedène

Le travail d'une terre exceptionnellement riche et fertile a toujours fait vivre le territoire du Grand Avignon, qui dispose d'un potentiel nourricier remarquable grâce à des atouts majeurs : des filières maraîchères et arboricoles solides, un secteur agroalimentaire dynamique, un écosystème d'acteurs locaux engagés en faveur d'une alimentation de proximité, saine et durable.

Il nous appartient aujourd'hui de relever des défis majeurs pour préserver ce potentiel alors que les terres disponibles pour l'agriculture se réduisent dangereusement en France, et que le réchauffement climatique et la préservation de la biodiversité nous invitent à remettre en question notre façon de produire et de consommer.

Réussir la transition écologique est au cœur du projet de territoire du Grand Avignon. **C'est la raison pour laquelle la Communauté d'agglomération a lancé le Programme Alimentaire Territorial afin de maintenir une agriculture forte et durable sur son territoire et de garantir l'accès de tous à une alimentation de qualité.** Cela passe par le renforcement

de notre système alimentaire territorial en rapprochant les acteurs de l'alimentation, de la production jusqu'à la consommation, pour réinscrire localement les échanges et leurs bénéfices.

Cet engagement dans l'élaboration du PAT a été encouragé en mars 2019 par le Programme National pour l'Alimentation (PNA) lancé par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, et par l'obtention des financements conjoints de la DRAAF et l'ADEME et de la Région Sud, à travers son Appel à Projet PAT.

Lancée en juillet 2019, la phase d'émergence du Programme Alimentaire Territorial aboutit aujourd'hui à la finalisation d'un plan d'actions. Après un travail approfondi de diagnostic alimentaire, agriculteurs, commerçants, acteurs de la santé, du social, de la restauration collective ont été étroitement associés pour déterminer les problématiques à traiter en priorité et les actions à mettre en œuvre pour y parvenir.

Une véritable dynamique s'est engagée dans le Grand Avignon autour des enjeux alimentaires.

La présentation de ce plan d'actions est donc le point d'arrivée de deux années de travail, tout autant que le point de départ de la mise en œuvre de notre programme, qui se déclinera sur une durée minimale de 5 ans, dans toutes les compétences de l'Agglomération et conformément au Projet de territoire du Grand Avignon. Plusieurs actions sont déjà engagées depuis 2019. Plus de 7.5 millions d'euros sont mobilisés de 2019 à 2024 pour la mise en œuvre des actions dont 2,5 millions d'euros engagés par le Grand Avignon.

Il en va de la préservation de notre capital agricole et de notre santé.

Vers une économie vertueuse de l'alimentation



Guy Moureau

Vice-Président à l'économie soutenable et solidaire
Maire d'Entraigues sur la Sorgue

Le travail approfondi réalisé pour l'élaboration de ce Programme Alimentaire Territorial et le processus de concertation ont permis de mobiliser les acteurs locaux pour identifier les spécificités du territoire.

Le plan d'actions du PAT constitue le résultat de cette démarche : une déclinaison sous la forme de 20 actions, organisées autour de cinq priorités structurantes.

La première de ces priorités tient tout d'abord à la place de l'agriculture dans le Grand Avignon et à l'enjeu majeur que compose sa préservation. Notre agglomération dispose de ressources non négligeables qui créent un potentiel de production agricole et de diversité culturelle conséquent (relief doux, climat méditerranéen, irrigation, qualité des sols).

Pourtant, ce potentiel nourricier est aujourd'hui mis à mal : 71 % de la surface agricole est soumise à des pressions et/ou des contraintes fortes en raison de prix très élevés, d'accès difficiles, du morcellement des parcelles, des conflits d'usage... Les obstacles sont en effet nombreux. Le Grand

Avignon a ainsi connu une diminution importante des surfaces agricoles entre 1991 et 2018 puisque 3 500 hectares ont disparu, soit un rythme de 110 hectares par an. La forte diminution du nombre d'exploitations pose également l'enjeu du renouvellement des générations.

Une autre spécificité du Grand Avignon réside dans les profondes disparités sociales existantes et, en particulier, la précarité d'une partie importante des habitants, dont ceux qui vivent en quartiers prioritaires. La prise en compte de ces enjeux se traduit dans notre Programme Alimentaire par un engagement volontariste dans des projets en faveur d'une alimentation saine et durable, accessible à toutes et à tous.

Cet accès passe également par la restauration collective. La loi EGalim fixe des objectifs pour mettre en place une démarche de développement durable. Nos cantines scolaires sont aujourd'hui toutes engagées dans des actions autour de l'approvisionnement en produits durables et de qualité, en produits locaux, ou encore dans la lutte contre le gaspillage alimentaire. La mise en place de nouvelles pratiques nécessite d'opérer un certain nombre de changements au sein des cantines. Ces changements peuvent être facilités et encouragés par des échanges entre professionnels de la restauration collective, et aussi par la mise en place d'outils spécifiques.

Enfin, le Grand Avignon a la chance de faire historiquement partie d'un bassin de production maraîchère et arboricole conséquent, tourné principalement vers l'expédition, de sorte que la majeure partie de la production quitte aujourd'hui notre territoire. De nombreuses initiatives de relocalisation des circuits d'approvisionnement se sont multipliées avec la vente directe à la ferme ou le développement des circuits-courts. Ces pratiques ne touchent qu'un faible volume de produits et un faible nombre de consommateurs. Le réancrage territorial des circuits d'approvisionnement alimentaire reste un enjeu de taille dans notre programme. Le développement de l'économie sociale et solidaire peut nous y aider.

Le plan d'actions du PAT découle directement de ces spécificités territoriales. Le chantier est conséquent et il sera nécessaire de maintenir une dynamique permanente de co-construction, avec tous les acteurs de la chaîne, pour avancer en direction d'une économie vertueuse de l'alimentation. L'avenir de notre alimentation se joue à notre échelle et **nous devons tous nous mobiliser pour changer notre façon de produire et de nous alimenter**. Et c'est ce que nous entendons faire avec ce programme.



la Passerelle verte



**PRÉSERVER ET VALORISER
UNE AGRICULTURE
LOCALE ET DIVERSIFIÉE,
ET PROMOUVOIR DES
MODES DE PRODUCTION
RESPECTUEUX DE
L'ENVIRONNEMENT**

page 8



**FAVORISER
UNE ALIMENTATION
SAIN ET DURABLE
ACCESSIBLE
À TOUS**

page 18



**AMÉLIORER
LES PRATIQUES
DURABLES DE
LA RESTAURATION
COLLECTIVE
TERRITORIALE**

page 22



**RÉANCRER
LES CIRCUITS
D'APPROVISIONNEMENT
ALIMENTAIRE
SUR LE TERRITOIRE**

page 28



**DÉVELOPPER
L'ÉCONOMIE SOCIALE
ET SOLIDAIRE
GRÂCE AUX ACTIVITÉS
AGRICILES ET
ALIMENTAIRES**

page 34

ANNEXE

**TABLEAU
DE SYNTHÈSE**

page 40



**PRÉSERVER ET VALORISER
UNE AGRICULTURE
LOCALE ET DIVERSIFIÉE,
ET PROMOUVOIR DES
MODES DE PRODUCTION
RESPECTUEUX DE
L'ENVIRONNEMENT**

OBJECTIF 1

PRÉSERVER ET REDYNAMISER LES SECTEURS AGRICOLES PRIORITAIRES

action 1/
Identification des
secteurs agricoles à
préserver en priorité

					
Maîtrise d'ouvrage	Territoire de projet	Enveloppe prévisionnelle	Financeurs	Calendrier	état
Grand Avignon	Agglomération	Étude : 19 550 €	FEADER 16.7 PACA	CT	avancé

Constat

L'agriculture a toujours occupé une place centrale dans l'histoire, le paysage et le développement du territoire du Grand Avignon. Mais ce secteur subit aussi de nombreuses pressions avec un recul des terres et du nombre d'agriculteurs conséquent. Afin d'agir sur la préservation et la redynamisation de l'agriculture, il est nécessaire d'acquérir une connaissance fine des enjeux agricoles sur les différents secteurs de l'agglomération.

Objectifs

- ⇒ Obtenir une vision précise du contexte agricole du territoire
- ⇒ Identifier sur quel secteur il est nécessaire d'agir en priorité.

Descriptif

Dans le cadre du projet FEADER, le Grand Avignon a mandaté le bureau d'études Terres et Territoires pour réaliser une étude foncière agricole avec pour objectif d'établir un état initial agricole en vue d'identifier les secteurs agricoles prioritaires à préserver. Ces secteurs ont été définis à partir de critères de vulnérabilités et de menaces (proximité de la zone urbaine, degrés de mitage, projet d'urbanisation, etc.) et des critères d'opportunités (potentiel de production, potentiel alimentaire, valeur sociétale).

Partenaires

Chambre d'Agriculture de Vaucluse, Chambre d'Agriculture du Gard, SAFER, Terre de Liens PACA, CFPPA Provence Ventoux, ADEAR 84, Ville d'Avignon, Ville d'Entraigues, Ville de Villeneuve-lès-Avignon.

État d'avancées

L'étude foncière agricole a été menée de novembre 2019 à novembre 2020. Les trois secteurs prioritaires retenus côté vauclusien sont : la ceinture verte d'Avignon, la plaine Sud d'Entraigues, les prairies de Montfavet. Un secteur prioritaire côté gardois a été identifié : la Plaine de l'Abbaye à Ville de Villeneuve-lès-Avignon.

action 2/
Mise en place d'outils
de préservation type
ZAP ou PAEN

					
Maîtrise d'ouvrage	Territoire de projet	Enveloppe prévisionnelle	Financeurs	Calendrier	état
Communes, Préfecture, Département	Entraigues, Avignon	Étude : Environ 20 000 € par secteur = 60 000 €	Communes Département de Vaucluse Région Sud	CT et MT	en cours

Constat

Les dispositifs de Zone Agricole Protégée (ZAP) et Périmètre de protection des Espaces Naturels et Agricoles en Périurbain (PAEN) inscrivent les terres agricoles des zones concernées dans un projet de territoire, en reconnaissant explicitement leur importance. Ils donnent un signal fort de protection de la vocation agricole des terres sur le long terme, et ainsi permettent d'éviter la spéculation, sécurisent les investissements et évitent le mitage. De plus, la mise en place d'outils de protection de la vocation agricole des terres sur le long terme a été identifiée comme un préalable indispensable à la redynamisation de ces secteurs.

Objectifs

- ⇒ Travailler en partenariat avec les communes et les acteurs du monde agricole pour identifier l'outil le plus pertinent en fonction des enjeux de chacun des secteurs agricoles prioritaires identifiés.
- ⇒ Définir de manière détaillée le périmètre pertinent pour chacune des zones.
- ⇒ Accompagner la mise en place des dispositifs de préservation ZAP ou PAEN avec les institutions compétentes

Descriptif

- Concertation avec les communes et les agriculteurs pour la définition de l'outil de préservation
- Lancement des études préalables à une ZAP ou un PAEN pour confirmer l'opportunité d'un tel dispositif et définir le périmètre
- Mise en place de la procédure d'institution jusqu'à l'approbation du dispositif et sa publicité

Partenaires

Préfecture, Département de Vaucluse, Ville d'Avignon, Ville d'Entraigues, Chambre d'Agriculture de Vaucluse, SAFER PACA

État d'avancées

Plaine Sud d'Entraigues : étude préalable à la mise en place d'une Zone Agricole Protégée en phase de finalisation.

OBJECTIF 1

PRÉSERVER ET REDYNAMISER LES SECTEURS AGRICOLES PRIORITAIRES

action 3/
Mise en place d'un
plan de redynamisation
agricole

					
Grand Avignon	Entraigues, Avignon, Villeneuve-lès-Avignon	Préfiguration : 25 400 € Mise en place : montant à définir	Grand Avignon Compensations agricoles collectives Autres à définir	MT	en construction

Constat

Les secteurs agricoles prioritaires identifiés souffrent d'un ensemble de problématiques qui contraignent le maintien et le développement d'une agriculture durable et résiliente. Il est nécessaire de construire un plan d'actions pour redynamiser ces secteurs en souffrance.

Sur les secteurs les moins protégés, la mise en place de dispositifs de protection des terres agricoles peut être un préalable indispensable (ZAP, PAEN ou autres dispositifs). Ce plan d'actions est volontaire dans le cadre d'une ZAP et à un caractère obligatoire dans le cadre d'un PAEN.

Objectifs

⇒ Mettre en place des actions agissant sur les problématiques agricoles rencontrées dans chacun des secteurs permettant de redynamiser l'activité et permettre le développement d'une agriculture durable et résiliente.

Descriptif

- Identification des problématiques prioritaires sur lesquelles agir pour redynamiser le secteur
- Consultation des acteurs institutionnels et du monde agricole pour valider ces orientations
- Élaboration du plan d'actions sur chacun des secteurs
- Consolidation technique et financière
- Mise en œuvre

Ces actions peuvent concerner le foncier agricole, l'installation d'agriculteurs et la transmission des exploitations, l'irrigation, la qualité des sols, l'adaptation des pratiques aux changements climatiques, les dynamiques de commercialisation, les relations avec les habitants, etc. Ces actions spécifiques se trouveront à la croisée de plusieurs enjeux du Programme Alimentaire Territorial mais aussi du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) du Grand Avignon, de son atlas intercommunal de biodiversité et de la prévention des risques.

Partenaires

À définir selon les actions retenues. Le Grand Avignon propose d'assurer la coordination de ce plan d'actions.

État d'avancées

Identification des problématiques et des actions prioritaires en cours par le bureau d'études Terres et Territoires dans la continuité de la phase 2 de l'étude foncière agricole.

OBJECTIF 2

FAVORISER L'INSTALLATION DE NOUVEAUX AGRICULTEURS

action 4/
Création d'un espace
test agricole sur
le territoire
du Grand Avignon

					
Grand Avignon	Agglomération	Préfiguration : 8 833 € + 60 000 € Investissement : 1.5 million € Fonctionnement : Estimation 70 000 € par an	Grand Avignon Département Autre à définir	CT et MT	en construction

Constat

Le nombre d'exploitations agricoles a diminué de 76% en moyenne sur le territoire du Grand Avignon entre 1970 et 2016 et cette tendance est loin de s'inverser. Au-delà des enjeux liés à l'attractivité du métier, on constate que les candidats à l'installation rencontrent de nombreux freins. Parmi les difficultés identifiées, le fait que les enfants d'agriculteurs ne reprennent plus ou peu les exploitations et que les porteurs de projet sont souvent non issus du monde agricole, avec peu d'expériences, peu de fonds, pas de foncier et peu de contacts.

Objectifs

⇒ Mettre en place un espace test agricole permanent au Mas Baudoin
L'Espace Test Agricole est un dispositif qui vise à favoriser l'installation d'agriculteurs en leur mettant à disposition sur une durée limitée (d'une à trois années) du foncier pour tester leur activité en grandeur réelle mais aussi leur offrir un hébergement juridique, éventuellement du matériel, un réseau d'agriculteurs tuteurs et un accompagnement technique. Ce dispositif permet également de favoriser l'émergence de projets d'installations agricoles durables en encourageant les pratiques favorisant la qualité des sols, l'usage raisonné de l'eau et la préservation de la biodiversité.

Descriptif

Création d'un espace test agricole permanent au Mas Baudoin, propriété située sur la commune d'Avignon, permettant d'accueillir 2 à 3 couvées sur une surface de 2 à 3 hectares.

L'espace test agricole assurera plusieurs fonctions :

- Pépinière : mise à disposition d'un outil de production
- Couveuse : cadre légal d'exercice du test via l'hébergement juridique
- Accompagnement : suivis réguliers par des acteurs spécialisés
- Coordination : animation du collectif qui porte l'ETA

Les étapes :

- Convention avec l'Etablissement Public Foncier pour le portage du Mas Baudoin
- Aménagement du lieu et équipement en matériel adéquat
- Mise en place du dispositif partenarial pour assurer les différentes fonctions de l'espace test agricole
- Appel à candidatures en vue de sélectionner et accueillir les premiers couvés
- Mise en lien avec la politique foncière pour faciliter l'accès au foncier agricole pour les couvés à leur sortie de test si celui-ci se révèle concluant.

Partenaires

Chambre d'Agriculture du Vaucluse, Chambre d'Agriculture du Gard, ADEAR 84 + à définir

État d'avancées

- Partenariat avec Agritest84 dans le cadre du projet FEADER piloté par le Grand Avignon : juillet 2019 à juin 2022
- Étude d'opportunité de mise en place d'un espace test par le CFPPA Provence Ventoux et l'ADEAR 84 : avril à juillet 2021
- Restitution aux élus et aux partenaires : 21 juillet 2021
- Visite de l'Espace Test Agricole de Pertuis en présence des élus et techniciens de la Métropole d'Aix Marseille Provence, d'élus et de techniciens de la Chambre d'Agriculture de Vaucluse : 1 septembre 2021

OBJECTIF 2

FAVORISER L'INSTALLATION DE NOUVEAUX AGRICULTEURS

action 5/
Mise en œuvre d'une
politique foncière
agricole en vue de
maintenir et d'installer
des agriculteurs

 Maîtrise d'ouvrage	 Territoire de projet	 Enveloppe prévisionnelle	 Financiers	 Calendrier	 état
Grand Avignon	Agglomération	Investissement : à définir	Grand Avignon-	MT	en construction

Constat

L'accès au foncier agricole est un véritable enjeu sur le territoire avec des coûts d'acquisition bien supérieurs à la moyenne. La proximité avec le tissu urbain dans certains secteurs agricoles crée un phénomène de spéculation sur le prix du foncier agricole, le rendant difficilement accessible à de jeunes agriculteurs. Le morcellement du foncier, le phénomène de cabanisation et plus généralement les zones d'habitat diffus dans les communes périurbaines posent des contraintes très élevées sur le foncier.

Objectifs

⇒ Faciliter l'accès au foncier pour le maintien et l'installation d'agriculteurs en mettant en place des outils de portage temporaire et/ou d'acquisition de terres et de fermes.

Descriptif

Mobilisation de différents outils de portage foncier agricole :

- Portage foncier temporaire : correspond à la mise en réserve d'une ferme, de parcelles ou bâtiments pour une durée déterminée, le temps de la transmettre à un futur propriétaire. L'opérateur achète, stocke le bien jusqu'à ce qu'il soit rétrocédé à un agriculteur qui s'installe.
- Acquisition de terres et de fermes en vue de la mise à disposition à un agriculteur.

Les étapes :

- Veille foncière en vue d'identifier des parcelles agricoles intéressantes pour les activités souhaitées pour la consolidation d'exploitations et d'unités viables pour l'installation
- Acquisition de terres et de bâti
- Repérage et sélection de candidats
- Mise en location avec un bail rural environnemental permettant d'apporter des garanties sur le respect de clauses environnementales

Partenaires

SAFER, Etablissement Public Foncier, communes, Chambres d'Agriculture.

État d'avancées

Démarrage

action 6/
Accompagnement
individuel et collectif
aux agriculteurs de plus
de 55 ans à la transmission
de leur exploitation

 Maîtrise d'ouvrage	 Territoire de projet	 Enveloppe prévisionnelle	 Financiers	 Calendrier	 état
Chambre d'Agriculture de Vaucluse, ADEAR 84	Agglomération	Fonctionnement : 20 251.54 €	FEADER 16.7 PACA	CT	avancé

Constat

Avec 60 % des chefs d'exploitation du territoire qui ont plus de 50 ans, la question de la transmission de ces exploitations agricoles nécessite une attention particulière. On estime qu'un agriculteur sur deux qui part à la retraite n'a pas de repreneur. La transmission est un processus long, sur lequel les agriculteurs ont besoin d'être sensibilisés et accompagnés.

Objectifs

⇒ Les Chambres d'Agriculture de Vaucluse et du Gard, ainsi que l'ADEAR84 proposent différents outils d'accompagnement. Cette action portée initialement dans le cadre du projet FEADER 16.7 a pour objectif de mener une mobilisation spécifique des agriculteurs de plus de 55 ans des communes du territoire en leur proposant un accompagnement individuel et collectif sur la question de la fin de leur activité et la transmission de leur exploitation.

Descriptif

De 2019 à 2022, la Chambre d'Agriculture de Vaucluse prend en charge l'accompagnement individuel des agriculteurs qui en font la demande tandis que l'ADEAR84 coordonne l'organisation de rencontres collectives avec la participation de l'ensemble des partenaires.

À partir de 2022, il sera envisagé l'organisation régulière d'un forum dédié à la transmission à destination principalement des agriculteurs futurs cédants et des propriétaires de foncier agricole en associant les partenaires agricoles des deux départements.

Partenaires

Chambre d'Agriculture de Vaucluse, ADEAR 84, Chambre d'Agriculture du Gard, SAFER, CFPPA Provence Ventoux, Terre de Liens PACA, communes

État d'avancées

Sollicitation des agriculteurs de plus de 55 ans par courrier par la Chambre d'Agriculture de Vaucluse à l'hiver 2019-2020 et 2020-2021. Deux rencontres collectives « Parlons transmission ! » ont eu lieu pendant l'hiver 2019-2020. Organisation d'un forum transmission le 3 février 2022.

OBJECTIF 2

FAVORISER L'INSTALLATION DE NOUVEAUX AGRICULTEURS

action 7/ Appui à l'installation et au maintien d'agriculteurs bio avec Terre de Liens

Terre de Liens	Avignon	2.1 millions d'euros	Foncière Terre de Liens FEADER 16.7 PACA Région Sud Grand Avignon	CT	avancé

Constat

Face aux difficultés d'accès au foncier, Terre de Liens a développé des outils d'acquisition collective de foncier dans le but de faciliter le développement de projets agricoles et ruraux et de garantir la pérennité de la vocation agricole des fermes sur le long terme. La Foncière Terre de Liens collecte de l'épargne citoyenne pour ensuite acquérir des terres agricoles et des fermes.

Descriptif

L'association Terre de Liens PACA est investie sur le territoire du Grand Avignon dans 3 projets de sauvegarde de fermes en ceinture verte d'Avignon :

- La Ferme de la Durette : ferme pilote en agroforesterie et agroécologie sur laquelle est installée un GAEC de trois agriculteurs. La mise en vente du terrain en 2018 menaçant la ferme a suscité une forte mobilisation qui a abouti à l'acquisition par la Foncière Terre de Liens. Cela a permis de maintenir sur le long terme le projet scientifique en cours mené par le GRAB (Groupe de recherche en agriculture biologique), de sécuriser l'installation de maraîchers-arboriculteurs et de créer un nouveau pôle bio regroupant les bureaux de plusieurs structures agricoles.
- Le Mas St Joseph : une ferme comprenant un bâti historique et de bonnes terres aux portes d'Avignon menacée d'être achetée par des particuliers. La SCOP agricole des Pieds et des Mains va y développer, avec deux nouveaux associés-salariés, de la production de fruits et légumes bio vendus localement notamment en lien avec la restauration scolaire. Un projet de création d'un point de regroupement de produits et une chambre froide partagée avec l'association Paysans d'Avignon est prévu.
- Semailles : l'association d'insertion par l'agriculture, membre du réseau Cocagne et soutenue par les collectivités locales, est implantée depuis 20 ans sur le territoire. Acteur incontournable de l'aide sociale et de la vente directe de légumes bio, diverses actions d'animation et sensibilisation sont également menées par le pôle environnement. Pour pérenniser son activité, l'association a sollicité Terre de Liens pour l'achat d'une partie des parcelles qu'elle cultive mises en vente par un propriétaire privé.

Objectifs

⇒ Soutenir les actions de Terre de Liens localement dans l'acquisition de fermes et de terres agricoles.

Partenaires

Terre de Liens PACA, SAFER, GRAB, SCOP des Pieds et des Mains, Paysans d'Avignon, Grand Avignon, Ville d'Avignon, Bio de Provence

État d'avancées

La Durette a été achetée en 2020. La campagne de collecte d'épargne solidaire de la ferme de la Durette a eu lieu entre 2020 et 2021, avec la diffusion de supports de communication et l'organisation d'événements. En 2 ans, environ 1,4 millions d'€ ont été collectés en PACA auprès de 300 actionnaires, dont près de 140 000 € fléchés sur cette ferme grâce à 50 personnes. Le Mas St Joseph a été acquis en novembre 2021 par la Foncière. Des travaux sont en cours sur le bâti pendant 2 ans. L'acquisition de Semailles devrait être concrétisée en 2022. En 2022 seront menées des actions pour collecter de l'épargne citoyenne pour ces 2 fermes.

OBJECTIF 3

FAVORISER LA REMISE EN CULTURE DE FRICHES AGRICOLES SUR LE TERRITOIRE

action 8/ Réalisation d'un diagnostic foncier régional et inter- communal et promotion des politiques de préservation et de reconquête d'espaces agricoles et pastoraux

Chambre d'agriculture PACA	PACA et le Grand Avignon comme « EPCI test »	Étude : 20 421,63 € HT	FEADER 16.7.1	CT	en cours

Constat

Afin de reconquérir du foncier agricole à l'échelle de la région PACA, une approche concertée et transversale du foncier est à définir. Quel est le gisement foncier à reconquérir ? Quel ensemble de moyens d'actions sont à engager ? Comment mettre en synergie les politiques des EPCI et les besoins des filières agricoles pour définir un projet de territoire ? Nous sommes à un stade crucial pour impulser cette dynamique territoriale concertée. On constate par ailleurs, aux niveaux départemental et régional, une grande disparité de l'avancement des politiques de préservation du foncier et des actions de reconquête agricole. Une approche par EPCI, consistant à appréhender la problématique des friches et des secteurs à potentiel agricole, permettra de convaincre les élus des intercommunalités d'engager des actions de redéploiement de l'agriculture.

Objectifs

- ⇒ Établir un diagnostic, à l'échelle régionale et à l'échelle d'EPCI dit « tests », soit le territoire du Grand Avignon pour le Vaucluse, des dynamiques récentes d'occupation des sols, mettant en évidence les zones où l'agriculture a disparu et où une reconquête agricole est possible et souhaitable.
- ⇒ Étudier l'opportunité et les conditions de valorisation par l'agriculture d'espaces en friches et/ou de boisements à potentiel agricole sur des territoires ciblés.
- ⇒ Produire et promouvoir un guide méthodologique pour permettre la reproductibilité de la démarche sur d'autres territoires.
- ⇒ Participer à l'instauration d'un ORENAF au sein des CDPENAF de PACA.

Partenaires

Chambres d'agriculture départementales de PACA, la SAFER PACA et les différents EPCI dits test (1 par département) ; la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon pour le Vaucluse.

Descriptif

Le projet présenté comprend deux grands volets :

- Le premier propose une approche globale à l'échelle régionale en reprenant le périmètre des aires urbaines du SRADDET (rhodanien, alpin, provençal, azuréen), et des EPCI tests, afin d'alimenter le porté à connaissance des SCOT, des PLU et des PLUi, et d'inciter les élus à initier une politique foncière agricole sur leur territoire.
- Le deuxième grand volet du projet consistera à initier des politiques foncières agricoles au sein de six EPCI test (un par département) à titre de démonstration.

État d'avancées

Atlas foncier par territoire SRADDET et par EPCI tests en cours de finalisation, diagnostic des espaces en friches en cours (secteur choisi en Vaucluse : Les coteaux d'Avignon »).

À VENIR : Action en réflexion : déploiement d'un dispositif de remise en culture de friches dans les communes gardoises
Objectif 4 – Accompagner la transformation des exploitations vers des modes de production respectueux de l'environnement



**FAVORISER
UNE ALIMENTATION
SAIN ET DURABLE
ACCESSIBLE À TOUS**



Les jeunes pousses

OBJECTIF 1

FACILITER L'ACCÈS À DES PRODUITS SAINS, DURABLES ET EN CIRCUIT-COURT À UN PRIX RÉDUIT AUX HABITANTS LES PLUS FRAGILES

action 1/ Mise en place de groupements d'achat de produits alimentaires sains et durables gérés par les habitants des quartiers Politique de la Ville

Porteur de projet à identifier	Quartiers Politique de la Ville, communes d'Avignon et Le Pontet	Fonctionnement : 110 000€/an	Grand Avignon DDETS Département de Vaucluse Ville Le Pontet MSA	CT	en construction

Constat

Les habitants des quartiers Politique de la Ville connaissent des problématiques de santé liées à des pratiques alimentaires telles que la santé bucco-dentaire, le diabète, l'obésité, etc. En parallèle, on constate une faible disponibilité d'aliments de qualité et durables dans les QPV à des prix accessibles et à l'inverse, une abondance de produits de moindre de qualité à prix très bas. Si de nombreuses actions de sensibilisation à une meilleure alimentation sont proposées, il est très difficile d'accompagner les habitants vers des changements durables de pratiques alimentaires.

Objectifs

⇒ L'objectif du projet est d'accompagner les habitants des QPV vers des changements durables de leurs pratiques alimentaires en les rendant acteurs de la mise en place d'une nouvelle offre d'achats de produits alimentaires du quotidien durables et de qualité à des prix accessibles, tout en sensibilisant au bien manger. Il permettra ainsi de lutter contre les inégalités de consommation et de favoriser l'accès à une alimentation durable et de qualité pour tous.

Descriptif

Les groupements d'achat sont basés sur l'achat en grande quantité de produits généralement secs, la réduction des coûts intermédiaires via la priorité donnée aux circuits courts, la réduction des coûts superflus par la limitation des emballages et la vente à prix coûtant (sans marge) pour les habitants des QPV. Le fonctionnement est basé sur la mobilisation des habitants qui sont décisionnaires collectivement de leur acte d'achat. Les habitants adhérents aux groupements d'achats sont donc également bénévoles et prennent part à chacune des étapes : choix des fournisseurs, organisation des commandes une fois par mois, livraison, distribution. Ils sont appuyés par une association qui les accompagne dans la mise en place et le fonctionnement des groupements. Ils se conjuguent avec un programme d'animations et d'événements autour de l'alimentation durable et de qualité pour accompagner le changement durable de pratiques alimentaires favorables à la santé. Le porteur de projet sera identifié par le lancement d'un appel à manifestation d'intérêt. L'expérimentation sera initiée dans deux quartiers Politique de la Ville du Grand Avignon : Monclar à Avignon et Joffre-Centre-ville au Pontet et dans un quartier en veille active : Montfavet. Après bilan de l'opération, il sera envisagé le déploiement des groupements sur le territoire. Afin de favoriser la mixité sociale, il pourra être envisagé d'intégrer des adhérents aux groupements habitants hors quartier avec une adhésion différenciée et potentiellement en nombre limité.

Partenaires

Acteurs de proximité : Conseillers citoyens, Maison pour Tous Monfleury, association Couleurs Espoir, centre social l'Espelido etc. Acteurs de la sensibilisation : Le CODES 84, l'association Semaines, Maisons de santé d'Avignon et du Pontet, les Jeunes Pousses etc. Structures ressources : Gem La Coop, Local en Bocal, Chambres d'agriculture, association Mieux vivre, Agrilocal etc. Partenaires institutionnels : Grand Avignon, DDETS, Département de Vaucluse dans le cadre de son Projet Alimentaire Territorial, MSA, Ville d'Avignon, Ville Le Pontet, bailleurs sociaux

État d'avancées

Mobilisation des partenaires locaux et institutionnels, montage financier, lancement de l'appel à manifestation d'intérêt pour identifier le porteur de projet janvier 2022.

OBJECTIF 2

SENSIBILISER LES HABITANTS DES QUARTIERS POLITIQUE DE LA VILLE À L'ALIMENTATION DURABLE ET AMÉLIORER LEUR CADRE DE VIE

action 2/ Création d'espaces d'agriculture urbaine dans les quartiers en renouvellement urbain

Grand Avignon, Ville d'Avignon, Jeunes Pousses	Quartiers en renouvellement urbain à Avignon	Investissement et ingénierie : 1 474 820€ Fonctionnement : 70 000€/an	ANRU Ville d'Avignon Grand Avignon Vallis Habitat Jeunes Pousses	CT	en cours

Constat

En cohérence avec les objectifs du projet de renouvellement urbain porté par le Grand Avignon et ses partenaires, le développement de projet d'agriculture urbaine a été identifié comme un levier permettant de répondre à de nombreux enjeux : occuper positivement des espaces déqualifiés, favoriser l'animation sociale et le vivre ensemble, sensibiliser à l'environnement, à la santé, à l'alimentation. On constate l'émergence de nombreuses dynamiques du territoire, notamment des projets de végétalisation, et plus récemment, trois projets d'agriculture urbaine lauréats du budget participatif de la Ville d'Avignon dans les quartiers prioritaires en 2019.

Objectifs

⇒ Coordonner une dynamique multi-partenaire autour de l'agriculture urbaine dans les quartiers en renouvellement urbain, en renforçant les projets existants, en accompagnant les projets en émergence et en favorisant le développement de nouvelles initiatives.

Descriptif

Le Grand Avignon et la Ville d'Avignon sont lauréats de l'Appel à Projet de l'ANRU Quartiers Fertiles en décembre 2020 pour le développement de quatre projets d'agriculture urbaine dans les quartiers en renouvellement urbain.

- 1. La ferme urbaine le TIPI**, animée par l'association les Jeunes Pousses, ouverte depuis septembre 2020. Basé sur un terrain de 5 000m² mis à disposition par la Ville d'Avignon, situé dans le quartier Monclar, le Tipi comporte des potagers, un site de compostage, des ruches, un poulailler, un café-cantine, une scène, et un atelier de céramique/herboristerie. L'objectif, permettre à tous l'accès à une alimentation locale en créant de la biodiversité en ville. Le Tipi accueille de nombreuses animations à destination des habitants du quartier et de la ville tels que des chantiers participatifs ou les pique-niques en famille.
- 2. Les jardins d'Orel** : un projet lauréat du budget participatif de la Ville d'Avignon de création de jardins partagés sur un terrain délaissé, support de dépôt de déchets et de stationnement sauvage.
- 3. Les jardins des Neufs Peyres** : à l'arrière d'une résidence de Vallis Habitat, projet de création de jardins individuels pour les locataires.
- 4. La ferme mobile des Olivades** : a vocation à se déplacer sur les différents emprises foncières libérées par les démolitions dans ce quartier, à l'interface de l'écoquartier Joly Jean et des terres agricoles de la ceinture verte.

L'objectif est de faire émerger un porteur de projet qui soit en mesure d'assurer le fonctionnement des sites, en dehors du Tipi. Son rôle sera d'assurer la coordination des projets, la mobilisation des habitants et l'animation des sites.

Partenaires

Coordination par le Grand Avignon et la Ville d'Avignon en association avec les services de l'État. En partenariat avec les acteurs locaux : les Jeunes Pousses, les conseillers citoyens, les bailleurs sociaux dont Vallis Habitat, les centres sociaux dont le centre social d'Orel, les associations d'éducation à l'environnement.

État d'avancées

Réponse à l'appel à projet Quartiers Fertiles de l'ANRU, désignation d'une assistance à maîtrise d'ouvrage, ateliers de concertation des habitants mis en place de juin à novembre, conception des sites et de leur fonctionnement. Le porteur de projet sera identifié via un AMI lancé au premier semestre 2022.



**AMÉLIORER
LES PRATIQUES
DURABLES DE
LA RESTAURATION
COLLECTIVE
TERRITORIALE**

OBJECTIF 1

FACILITER L'ACCÈS AUX CONNAISSANCES ET EXPÉRIENCES INSPIRANTES SUR L'ALIMENTATION DURABLE AUX AGENTS ET ÉLUS DE LA RESTAURATION COLLECTIVE POUR ACCÉLÉRER LES CHANGEMENTS DE PRATIQUE VERS PLUS DE DURABILITÉ

**action 1/
Mise en place et animation d'un réseau d'échanges d'information sur la Restau'Co entre les communes du Grand Avignon**

					
Maîtrise d'ouvrage	Territoire de projet	Enveloppe prévisionnelle	Financeurs	Calendrier	état
Grand Avignon	Agglomération	Temps passé d'animation	Grand Avignon	CT	en cours

Constat

La loi EGalim fixe des objectifs à la restauration collective publique pour mettre en place une démarche de développement durable. Les cantines scolaires du territoire sont toutes engagées dans des actions pour améliorer leurs pratiques que ce soit autour de l'approvisionnement en produits durables et de qualité, en produits locaux, dans la lutte contre le gaspillage, dans la réduction du plastique, etc. Il est ressorti des ateliers de concertation la nécessité d'échanger et de connaître les expériences des communes voisines pour continuer à monter en compétences sur ces sujets.

Objectifs

- ⇒ Le Grand Avignon se propose de jouer le rôle de mise en lien et d'animateur d'un réseau d'échanges d'informations et d'expériences entre les communes.

Descriptif

Échanges réguliers d'information tels que des fournisseurs, des bons plans, des recettes, des bonnes pratiques de la part d'autres gestionnaires, des informations relatives à des formations et des événements, des actualités régionales et nationales en lien avec la loi Egalim, des exemples de bonnes pratiques d'autres territoires. Un espace partagé sera mis en place pour rendre disponible ces informations.

Partenaires

Communes du Grand Avignon, acteurs ressources sur la restauration collective : réseau Un Plus Bio, réseau REGALIM, DRAAF, Départements, Bio de PACA, etc.

État d'avancées

Réseau lancé. Envoi de e-mails au fil de l'eau pour le partage de ressources et de rencontres et webinaires.

**action 2/
Organisation des Rencontres de l'Alimentation Durable en restauration collective du Grand Avignon**

					
Maîtrise d'ouvrage	Territoire de projet	Enveloppe prévisionnelle	Financeurs	Calendrier	état
Grand Avignon	Agglomération	Fonctionnement : 5 000€/an	Grand Avignon	CT	en cours

Constat

La mise en place de nouvelles pratiques en restauration collective autour de l'alimentation durable nécessite d'opérer un certain nombre de changements au sein de l'organisation des cuisines centrales, du service, du matériel, etc. Ces changements peuvent être facilités et encouragés par des méthodes et des outils existants. Les communes elles-mêmes disposent de ressources ou d'expériences concrètes à partager sur des thématiques techniques à leurs pairs.

Objectifs

- Accompagner les communes pour monter en compétences sur des thématiques techniques pour progresser dans les pratiques durables en restauration collective
- ⇒ Connaître les enjeux liés à l'alimentation durable en restauration collective et les aspects réglementaires
- ⇒ Identifier les ressources existantes : outils, méthodes, structures d'accompagnement
- ⇒ Connaître et partager des expériences inspirantes entre pairs
- ⇒ Rassembler la connaissance et les ressources nécessaires pour mettre en place des changements de pratique dans la restauration collective des communes

Descriptif

Avec le soutien de l'Agence Régionale pour la Biodiversité et l'Environnement, mise en place d'un accompagnement collectif des cantines sous la forme de journées de formation et d'animation régulières trois à quatre fois par an, centrées sur plusieurs thématiques différentes avec la mobilisation d'intervenants extérieurs spécialisés sur ces questions (sourcing de fournisseurs locaux, rédaction des marchés publics, gaspillage alimentaire, gestion des déchets, cuisine végétarienne, zéro plastique, etc.). Des temps de formation « pratique » en cuisine seront organisés.

Partenaires

Communes du Grand Avignon, Départements, ARBE, Chambres d'Agriculture, CPIE Pays de Vaucluse, Bio de PACA, réseau REGALIM, etc.

État d'avancées

Mise en place de la première rencontre le 29 septembre 2021 dédiée à la lutte contre le gaspillage alimentaire avec l'intervention du CPIE des Pays de Vaucluse. Prochaine thématique dédiée à l'approvisionnement en produits locaux.

OBJECTIF 2

RÉDUIRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE RESTAURATION COLLECTIVE

action 3/
Expérimentation :
accompagnement des communes volontaires dans le diagnostic et la mise en place d'un plan d'actions de réduction du gaspillage alimentaire

 Maîtrise d'ouvrage	 Territoire de projet	 Enveloppe prévisionnelle	 Financeurs	 Calendrier	 état
Grand Avignon, communes	Agglomération	Fonctionnement : À définir	Grand Avignon, communes	CT	en réflexion

Constat

La Loi EGalim rend obligatoire la mise en place d'une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire en restauration collective. La lutte contre le gaspillage alimentaire est un levier essentiel dans la mise en place d'une démarche globale d'alimentation durable. Elle concerne l'ensemble des étapes, de la commande au service du repas, en passant par la fabrication. Cependant, réduire le gaspillage passe par la mise en place de micro-changements d'organisation et d'évolutions des habitudes qui peuvent être complexes à mettre en œuvre sans suivi et accompagnement. Enfin, en travaillant sur la réduction du gaspillage, ce sont finalement l'ensemble des problématiques de l'alimentation durable qui sont abordées.

Objectifs

⇒ En accord avec les objectifs du Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA), mettre en place une démarche de réduction du gaspillage alimentaire au sein de la restauration scolaire des communes volontaires

Descriptif

Mission d'accompagnement sur une année scolaire par une structure extérieure dans la mise en place d'une démarche de réduction du gaspillage alimentaire au sein de la restauration scolaire, incluant le diagnostic, la conception d'un plan d'actions et le suivi de sa mise en œuvre.

Partenaires

Communes du Grand Avignon, SMICTOM, structures ressources spécialisées dans la réduction du gaspillage (CPIE des Pays de Vaucluse, FNE, etc.)

État d'avancées

Démarrage année scolaire 2022-2023

À VENIR :

Objectif 3 – Augmenter l'approvisionnement en produits locaux de la restauration collective

Action 1 – Mise en œuvre de solution d'approvisionnement mutualisée entre les communes
Action 2 – Création d'une régie agricole communautaire

Objectif 4 – Valoriser les pratiques mises en place par les communes auprès des administrés et des élus

Action 1 – Mise en place d'un référentiel commun de pratiques durables et de leur évaluation
Action 2 – Création et mise en œuvre d'outils de communication et de valorisation des pratiques déjà mises en place

Objectif 5 – Valoriser les déchets organiques de la restauration collective





PRIORITÉ
4

RÉANCRER LES CIRCUITS D'APPROVISIONNEMENT ALIMENTAIRE SUR LE TERRITOIRE

OBJECTIF 1

RENFORCER LES CIRCUITS-COURTS DE PROXIMITÉ

action 1/
Création d'une
plateforme de
distribution et d'un
magasin de producteurs
par l'association Paysans
d'Avignon

 Maîtrise d'ouvrage	 Territoire de projet	 Enveloppe prévisionnelle	 Financeurs	 Calendrier	 État
Paysans d'Avignon	Agglomération	Investissement et ingénierie : 170 452 €	DRAAF par France Relance Paysans d'Avignon Grand Avignon	MT	en construction

Constat

Face à un afflux de demandes de produits locaux pendant la crise sanitaire, les producteurs membres de l'association « Paysans d'Avignon » se sont organisés pour répondre avec la mise en place de livraisons mutualisées et de groupes de distribution. Afin de poursuivre la vente de produits locaux en circuit-court, l'association souhaite se structurer avec la mise en place d'une plateforme logistique mutualisée et la création d'un point de vente collectif.

Descriptif

L'emplacement du Mas Saint-Joseph au bord de la route de Tarascon (RN 570) à Avignon le rend très visible et accessible pour les consommateurs. L'espace de vente sera de 80 m². A l'extérieur sont aussi prévus une voie d'accès et un parking. Des travaux sont nécessaires à la création de ces espaces ainsi que de l'équipement pour l'aménagement intérieur du magasin (mobilier, matériel, stockage froid).

Partenaires

SCOP des Pieds et des Mains, Foncière Terre de Liens, Terre de Liens PACA, Grand Avignon, Ville d'Avignon

État d'avancées

Le Mas St Joseph a été acquis par la Foncière Terre de Liens en novembre 2021. Les travaux d'aménagement vont être lancés en 2022 avec une ouverture du magasin prévue en 2023.

Objectifs

Commercialiser collectivement les produits biologiques de 14 exploitations agricoles :

- ⇒ Directement auprès des consommateurs dans un point de vente collectif sous la forme d'un magasin de producteurs, dans l'enceinte du Mas St Joseph, propriété de Terre de Liens, situé aux portes d'Avignon, exploité par la SCOP des Pieds et des Mains.
- ⇒ Auprès des détaillants, de la restauration, des cantines et des consommateurs par la création d'une plateforme logistique

action 2/
Développement
des Drives Fermiers

 Maîtrise d'ouvrage	 Territoire de projet	 Enveloppe prévisionnelle	 Financeurs	 Calendrier	 État
Chambre d'Agriculture de Vaucluse, En Direct de nos Fermes	Vaucluse	Fonctionnement : 163 682 €	FEADER I6.4 PACA Chambre d'Agriculture de Vaucluse	CT	en cours

Constat

Le marché de la vente en ligne prépayée aux particuliers échappe aux agriculteurs : ce sont des entreprises commerciales souvent éloignées des préoccupations agricoles qui gèrent les sites les plus connus. Quant à la vente en ligne à la restauration commerciale, elle n'en est qu'à ses débuts en France mais pourrait devenir pour des agriculteurs organisés une opportunité de développement de nouveaux marchés en direct.

Descriptif

1. Emergence du projet : Inventaire des dispositifs existants, caractérisation de l'implication des agriculteurs, études de marchés par zones géographiques
2. Mise en œuvre de nouvelles solutions de vente directe (site internet + logistique adaptée)
3. Modélisation de dispositifs de Drives fermiers à l'initiative d'agriculteurs et diffusion

Partenaires

En Direct de nos Fermes, Bienvenue à la Ferme Vaucluse, Grand Avignon, PNR Ventoux, PNR Luberon, Ville d'Avignon

État d'avancées

Construction et présentation d'une méthodologie pour l'accompagnement à l'émergence de projet de vente directe par internet et mise en place de drives fermiers sur le Département, enquêtes consommateurs, drives pro en réflexion dans le Luberon, accompagnement du drive fermier d'En Direct de nos Fermes, outils de modélisation en cours d'élaboration.

Objectifs

- ⇒ Projet piloté par la Chambre d'Agriculture de Vaucluse avec l'association En Direct de nos Fermes, ce projet vise le développement des drives fermiers écoresponsables pour permettre aux agriculteurs de répondre à des sollicitations nouvelles de la part des consommateurs ou de la restauration privée et de les appuyer dans le développement de nouveaux marchés contribuant à la valorisation de leurs productions par la vente directe.
- ⇒ Il cherche à développer des outils mais surtout une organisation et une logistique, de la production à la livraison, dont les agriculteurs ou groupes d'agriculteurs garderont la maîtrise, de manière à garantir l'origine et la qualité des productions dans le cadre d'une agriculture responsable et respectueuse de l'environnement.

OBJECTIF 2

STRUCTURER UNE LOGISTIQUE ALIMENTAIRE DE PROXIMITÉ

action 3/
Intervention d'experts sur
la montée en connaissance
et en compétences de la
collectivité et des acteurs
locaux sur la logistique
alimentaire de proximité

Maîtrise d'ouvrage	Territoire de projet	Enveloppe prévisionnelle	Financeurs	Calendrier	état
Grand Avignon	Agglomération	Étude : 70 625 €	DRAAF via France Relance Grand Avignon	CT	en cours

Constat

Le bassin de production agricole du territoire est historiquement tourné vers l'expédition et aujourd'hui encore, une majeure partie des volumes produits sort du territoire. La logistique alimentaire de proximité a été identifiée à la fois par les acteurs des circuits-courts comme des circuits classiques comme un levier essentiel sur lequel agir pour accélérer la reconnexion de la production et la consommation. Il a été identifié un besoin d'expertise pour identifier les actions à mettre en œuvre au service de la collectivité et des acteurs locaux qui évoluent sur ces questions.

Descriptif

Le projet se structure autour d'un accompagnement par un groupement de bureaux d'études experts durant une année pour monter en connaissance et en compétence sur la logistique alimentaire de proximité afin de définir le mode d'intervention approprié pour la collectivité au vu des sollicitations actuelles et à venir sur ce thème. Cet accompagnement a une visée opérationnelle vers la définition et, si possible, l'expérimentation de la ou des actions concrètes, pragmatiques et précises à mettre en place dans le cadre de la feuille de route du PAT du Grand Avignon.

Partenaires

Chambres d'Agriculture, MIN d'Avignon, Paysans d'Avignon, En Direct de nos Fermes, entreprises de la logistique, commerçants, restaurateurs, etc.

État d'avancées

Le groupement de bureaux d'études a été sélectionné. La prestation démarre en décembre 2021.

Objectifs

- ⇒ **Connaître** l'écosystème existant pour la logistique alimentaire de proximité
- ⇒ **Accompagner** les initiatives en cours de changement d'échelle, particulièrement les groupements de producteurs
- ⇒ **Favoriser l'interconnaissance** des acteurs pour envisager des mutualisations et une utilisation rationnelle et efficace des moyens privés et publics
- ⇒ Si possible, **démarrer des actions-pilotes ou prototypes**
- ⇒ **Préciser les objectifs logistiques du PAT** ("projet logistique"), et identifier la forme adaptée d'intervention de la collectivité

À VENIR :

Objectif 3 – Encourager la consommation de produits locaux durables en augmentant leur visibilité en lien avec la stratégie de marketing territorial du Grand Avignon

Objectif 4 – Augmenter la place des produits locaux durables dans les circuits majoritaires de la distribution

Action 1 – Impliquer des grandes et moyennes surfaces dans des actions d'approvisionnement local

Action 2 – Mise en relation des entreprises de transformation des filières agroalimentaires inscrites dans la Naturalité avec des sources locales d'approvisionnement





**DÉVELOPPER
L'ÉCONOMIE SOCIALE
ET SOLIDAIRE
GRÂCE AUX ACTIVITÉS
AGRICOLES ET
ALIMENTAIRES**

OBJECTIF 1

ACCOMPAGNER L'ÉMERGENCE ET LE DÉVELOPPEMENT D'INITIATIVES
DE L'ESS EN LIEN AVEC LES ACTIVITÉS AGRICOLES ET ALIMENTAIRES

action 1/
Soutien aux initiatives
locales par un
accompagnement
technique, financier et en
termes de communication

 Maîtrise d'ouvrage	 Territoire de projet	 Enveloppe prévisionnelle	 Financeurs	 Calendrier	 état
Grand Avignon	Agglomération	Subventions accordées : 100 000 € par an 209 000 € depuis le lancement du PAT	Grand Avignon	CT	avancé

Constat

On constate une dynamique très forte sur le territoire d'émergence d'initiatives agricoles et alimentaires. Le soutien à la structuration de ces initiatives pour les aider à installer un modèle leur permettant de s'inscrire dans le temps est un enjeu du PAT.

Objectifs

⇒ Favoriser l'émergence et la structuration d'initiatives agricoles et alimentaires s'inscrivant dans l'ESS

Descriptif

Le soutien à ces structures peut se concrétiser par un soutien financier. À ce titre, le Grand Avignon a dédié près de 251 000 € à ces structures depuis le lancement du PAT à travers notamment l'appel à projet Développement Economique. Cet accompagnement peut également être technique, avec le suivi des agents à la consolidation de leur modèle ou encore à la mise en réseau avec le tissu local. Et enfin, un soutien en termes de communication en augmentant la visibilité de ces initiatives à travers les canaux institutionnels à l'échelle du territoire, mais aussi à l'échelle départementale, régionale voire nationale à travers les réseaux auxquels participent le Grand Avignon par son PAT.

Partenaires

Initiatives locales, CRESS

État d'avancées

Financement annuel à travers l'appel à projet DET, renouvelé pour 2022.

action 2/
Soutien technique et
financier aux structures
d'insertion par l'activité
économique (SIAE)
des secteurs agricoles
et alimentaires

 Maîtrise d'ouvrage	 Territoire de projet	 Enveloppe prévisionnelle	 Financeurs	 Calendrier	 état
Grand Avignon	Agglomération	Subventions accordées : 33 000 € par an 119 000 € depuis le lancement du PAT	Grand Avignon	CT	avancé

Constat

Le territoire a la chance de bénéficier sur son territoire de l'existence de structures d'insertion par l'activité économique exemplaires dont des chantiers d'insertion emblématiques dans les secteurs agricole et alimentaire tels que le jardin de Cocagne Semailles, le Mas de Carles et les Jardins de la Méditerranée. Le Grand Avignon soutient ces structures depuis plusieurs années.

Objectifs

⇒ Soutenir la consolidation et le développement de l'insertion par l'activité économique agricole et alimentaire

Descriptif

Poursuivre le soutien aux SIAE des secteurs agricoles et alimentaires du territoire, les accompagner dans le développement de leur projet par un soutien financier et technique.

Partenaires

Semailles, le Mas de Carles, Les Jardins de la Méditerranée, etc.

État d'avancées

Partenariats en cours.

OBJECTIF 2

RENFORCER LA COOPÉRATION ET LA MUTUALISATION
ENTRE ACTEURS DE L'ESS

action 3/
Création d'un tiers-lieu
nourricier à Semailles

Semailles	Commune d'Avignon, rayonnement sur le territoire de l'agglomération	à définir	Semailles Plan de relance FDI Grand Avignon Ville d'Avignon Conseil Départemental FEDER + autre à définir	CT et MT	en construction

Constat

Depuis sa création, Semailles accueille différents publics sur son site afin de valoriser son projet d'insertion, de recréer un lien entre les habitants et les lieux de production agricole et de sensibiliser à la protection de l'environnement. Cette volonté d'ouverture perdure et se renforce avec le réaménagement de Semailles qui a pour ambition d'en faire un lieu toujours plus propice aux rencontres, aux expérimentations, aux prises de conscience tout en favorisant l'accès pour tous à une alimentation responsable et durable.

État d'avancées

Travaux de transformation des espaces et d'embellissement en cours, déménagement de l'espace boutique, aménagement du jardin pédagogique en cours, rapprochement des équipes.

Objectifs

À court terme : Rapprocher les équipes, optimiser le modèle économique, embellir le lieu pour améliorer les conditions d'accueil des salariés en transition et des visiteurs.

À moyen terme : Créer un lieu d'innovation sociale et agroécologique

⇒ Sensibiliser les usagers à la transition agroécologique

⇒ Participer au changement de pratiques alimentaires

⇒ Faire vivre une communauté apprenante

⇒ Démocratiser le bien manger

⇒ Participer à l'installation d'agriculteurs

⇒ Favoriser le lien social

Et toujours : un tremplin vers l'emploi

Partenaires

Réseau Cocagne, Local en Bocal, La Roue qui tourne, l'Etable Cowork, le Grab et d'autres structures à venir...

Descriptif

À court terme :

- L'embellissement du lieu pour l'ouvrir au plus grand nombre et favoriser la mise en lien des salariés en parcours avec des citoyens engagés, des professionnels, des porteurs de projets en maraichage, des étudiants, des chercheurs, des élus etc.

- La transformation progressive des techniques agricoles vers des pratiques toujours plus respectueuses du vivant,

- La transformation du jardin pédagogique avec la création d'un grand espace dédié à la transmission de connaissances sur le végétal, l'agroécologie et la protection de la biodiversité,

- L'optimisation du fonctionnement de l'équipe des permanents notamment par son rapprochement sur un seul site

À moyen terme :

- Le chantier d'insertion agroécologique au cœur du projet
- Des espaces test et coworking
- Boutiques de producteurs solidaires
- Salles de conférence et d'apprentissage
- Jardins et cuisines partagés pédagogiques

action 4/
Structuration des filières
agricoles et alimentaires
locales par la mobilisation
de la monnaie locale
La Roue

SEVE84	Agglomération	32 300 €	SEVE84 Grand Avignon	CT	démarrage

Constat

On constate une dynamique très forte d'émergence d'initiatives agricoles et alimentaires sur le territoire. La collaboration entre ces initiatives est nécessaire pour garantir leur complémentarité et leur durabilité ainsi que pour permettre à ces filières d'être plus résilientes.

Descriptif

- Identification et analyse des maillons manquants au sein de la filière

Travail en étroite collaboration avec les principaux commerçants du secteur afin d'identifier les points faibles de leurs chaînes d'approvisionnement. Remontée des filières à partir des acteurs clés. Caractérisation des produits et services pour lesquels ils éprouvent des difficultés à trouver des fournisseurs qui correspondent à leurs exigences en termes de qualité, quantité et/ou localité.

- Animation et mise en réseau des acteurs

Accompagnement personnalisé afin d'inciter les professionnels à payer leurs fournisseurs en Roues en mettant en relation des acteurs aux activités complémentaires.

Elargissement du réseau par la recherche et l'intégration de nouveaux professionnels permettant de combler d'éventuelles faiblesses dans la chaîne d'approvisionnement.

- Incitation des professionnels à payer une partie des salaires/notes de frais/indemnités en Roues
- Sensibilisation des professionnels et de leurs salariés afin de faire circuler un maximum de Roues au sein du réseau.

Objectifs

⇒ Soutenir la résilience des filières par la structuration, la mise en réseau, la relocalisation des échanges entre professionnels au travers de l'utilisation de Roue, monnaie locale complémentaire et citoyenne en Vaucluse.

Partenaires

Mouvement national des monnaies locales complémentaires (Mouvement SOL), Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire, SEVE la Roue

État d'avancées

La Roue est en circulation depuis 10 ans, l'équivalent de plus d'un million d'euros a été mis en circulation dans un réseau de 1 500 particuliers et de plus de 400 professionnels uniquement sur le Vaucluse. L'action spécifique de structuration des filières agricoles et alimentaires démarre en 2022.

SYNTHÈSE DU PLAN D'ACTION

PROGRAMME ALIMENTAIRE TERRITORIAL

GRAND AVIGNON

PRIORITÉ 1

PRÉSERVER ET VALORISER UNE AGRICULTURE LOCALE ET DIVERSIFIÉE, ET PROMOUVOIR DES MODES DE PRODUCTION RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

OBJECTIFS	N°	ACTION	MAÎTRISE D'OUVRAGE	TERRITOIRE DE PROJET	ENVELOPPE PRÉVISIONNELLE	CALENDRIER	FINANCEURS	ÉTAT
OBJECTIFS 1								
PRÉSERVER ET REDYNAMISER LES SECTEURS AGRICOLES PRIORITAIRES	ACTION 1	Identification des secteurs agricoles à préserver en priorité	Grand Avignon	Agglomération	Étude : 19 550 €	CT	FEADER 16.7 PACA	avancé
	ACTION 2	Mise en place d'outils de préservation type ZAP ou PAEN	Communes, Préfecture, Département de Vaucluse	Entraigues, Avignon	Étude : Environ 20 000 € par secteur = 60 000 €	CT et MT	Communes Région Sud Département de Vaucluse	en cours
	ACTION 3	Mise en place d'un plan de redynamisation agricole	Grand Avignon	Entraigues, Avignon, Villeneuve-lès-Avignon	Préfiguration : 25 400 € Mise en place : montant à définir	MT	Grand Avignon Compensations agricoles collectives Autres à définir	en construction
OBJECTIFS 2								
FAVORISER L'INSTALLATION DE NOUVEAUX AGRICULTEURS	ACTION 4	Création d'un espace test agricole sur le territoire du Grand Avignon	Grand Avignon	Agglomération	Préfiguration : 8 833 € + 60 000 € Investissement : 1.5 million € Estimation fonctionnement : 70 000 € par an	CT et MT	Grand Avignon Département Autre à définir	en construction
	ACTION 5	Mise en œuvre d'une politique foncière agricole en vue de maintenir et d'installer des agriculteurs	Grand Avignon	Agglomération	Investissement : 100 000 €/an	MT	Grand Avignon	en construction
	ACTION 6	Accompagnement individuel et collectif aux agriculteurs de plus de 55 ans à la transmission de leur exploitation	Chambre d'Agriculture de Vaucluse, ADEAR 84	Agglomération	Fonctionnement : 20 251.54 €	CT	FEADER 16.7 PACA	avancé
	ACTION 7	Appui à l'installation et au maintien d'agriculteurs bio avec Terre de Liens	Terre de Liens	Avignon	1950000 €	CT	Foncière Terre de Liens FEADER 16.7 PACA Région Sud Grand Avignon	avancé
OBJECTIFS 3								
FAVORISER LA REMISE EN CULTURE DE FRICHES SUR LE TERRITOIRE	ACTION 8	Réalisation d'un diagnostic foncier régional et intercommunal et promotion des politiques de préservation et de reconquête d'espaces agricoles et pastoraux	Chambre d'agriculture PACA	PACA et le Grand Avignon comme « EPCI test »	Étude : 20 421, 63 € HT	CT	FEADER 16.7 Région Sud	en cours

PRIORITÉ 2

FAVORISER UNE ALIMENTATION Saine ET DURABLE ACCESSIBLE À TOUS

OBJECTIFS	N°	ACTION	MAÎTRISE D'OUVRAGE	TERRITOIRE DE PROJET	ENVELOPPE PRÉVISIONNELLE	CALENDRIER	FINANCEURS	ÉTAT
OBJECTIFS 1								
FACILITER L'ACCÈS À DES PRODUITS SAINS, DURABLES ET EN CIRCUIT-COURT À UN PRIX RÉDUIT AUX HABITANTS LES PLUS FRAGILES	ACTION 9	Mise en place de groupements d'achat de produits alimentaires sains et durables gérés par les habitants des quartiers Politiques de la Ville	Porteur de projet à identifier	Quartiers Politique de la Ville, communes d'Avignon et Le Pontet	Fonctionnement : 110 000 €/an	CT	Grand Avignon DDETS Département de Vaucluse Ville Le Pontet MSA	en construction
OBJECTIFS 2								
SENSIBILISER LES HABITANTS DES QUARTIERS POLITIQUES DE LA VILLE À L'ALIMENTATION DURABLE ET AMÉLIORER LEUR CADRE DE VIE	ACTION 10	Création d'un espace test agricole sur le territoire du Grand Avignon	Grand Avignon, Ville d'Avignon, Jeunes Pousses	Quartiers en renouvellement urbain à Avignon	Investissement et ingénierie : 1 474 820 € Fonctionnement : 70 000 €/an	CT et MT	ANRU Ville d'Avignon Grand Avignon Vallis Habitat Jeunes Pousses	en cours

PRIORITÉ 3

AMÉLIORER LES PRATIQUES DURABLES DE LA RESTAURATION COLLECTIVE TERRITORIALE

OBJECTIFS	N°	ACTION	MAÎTRISE D'OUVRAGE	TERRITOIRE DE PROJET	ENVELOPPE PRÉVISIONNELLE	CALENDRIER	FINANCEURS	ÉTAT
OBJECTIFS 1								
FACILITER L'ACCÈS AUX CONNAISSANCES ET EXPÉRIENCES INSPIRANTES SUR L'ALIMENTATION DURABLE AUX AGENTS ET ÉLUS DE LA RESTAURATION COLLECTIVE POUR ACCÉLÉRER LES CHANGEMENTS DE PRATIQUE VERS PLUS DE DURABILITÉ	ACTION 11	Mise en place et animation d'un réseau d'échanges d'information sur la Restau'Co entre les communes du Grand Avignon	Grand Avignon	Agglomération	Temps d'animation	CT	Grand Avignon	en cours
	ACTION 12	Organisation des Rencontres de l'Alimentation Durable en restauration collective du Grand Avignon	Grand Avignon	Agglomération	Fonctionnement : 5 000 €/an	CT	Grand Avignon	en cours
OBJECTIFS 2								
RÉDUIRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE RESTAURATION COLLECTIVE	ACTION 13	Expérimentation : accompagnement des communes volontaires dans le diagnostic et la mise en place d'un plan d'actions de réduction du gaspillage alimentaire	Grand Avignon, communes	Agglomération	Fonctionnement : à définir	MT	Grand Avignon Communes	en réflexion

PRIORITÉ
4

RÉANCRER LES CIRCUITS D'APPROVISIONNEMENT ALIMENTAIRE SUR LE TERRITOIRE

OBJECTIFS	#	↘	🌱	📍	📧	📅	👉	🕒
OBJECTIFS	N°	ACTION	MAÎTRISE D'OUVRAGE	TERRITOIRE DE PROJET	ENVELOPPE PRÉVISIONNELLE	CALENDRIER	FINANCEURS	ÉTAT
OBJECTIFS 1								
RENFORCER LES CIRCUITS-COURTS DE PROXIMITÉ	ACTION 14	Création d'une plateforme de distribution et d'un magasin de producteurs par l'association Paysans d'Avignon	Paysans d'Avignon	Agglomération	Investissement et ingénierie : 170 452 €	MT	DRAAF par France Relance Paysans d'Avignon Grand Avignon	en construction
	ACTION 15	Développement des Drives Fermiers	Grand Avignon	Agglomération	Étude : 70 625 €	CT	DRAAF via France Relance Grand Avignon	en cours
OBJECTIFS 2								
STRUCTURER UNE LOGISTIQUE ALIMENTAIRE DE PROXIMITÉ	ACTION 16	Intervention d'experts sur la montée en connaissance et en compétences de la collectivité et des acteurs locaux sur la logistique alimentaire de proximité	Grand Avignon	Agglomération	Étude : 70 625 €	CT	DRAAF via France Relance Grand Avignon	en cours

PRIORITÉ
TRANSVERSALE

DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE GRÂCE AUX ACTIVITÉS AGRICOLES ET ALIMENTAIRES

OBJECTIFS	#	↘	🌱	📍	📧	📅	👉	🕒
OBJECTIFS	N°	ACTION	MAÎTRISE D'OUVRAGE	TERRITOIRE DE PROJET	ENVELOPPE PRÉVISIONNELLE	CALENDRIER	FINANCEURS	ÉTAT
OBJECTIFS 1								
ACCOMPAGNER L'ÉMERGENCE ET LE DÉVELOPPEMENT D'INITIATIVES DE L'ESS EN LIEN AVEC LES ACTIVITÉS AGRICOLES ET ALIMENTAIRE	ACTION 17	Soutien aux initiatives locales par un accompagnement technique, financier et en termes de communication	Grand Avignon	Agglomération	Subventions accordées : 100 000 €/an 209 000 € depuis le lancement du PAT	CT	Grand Avignon	avancé
	ACTION 18	Soutien technique et financier aux structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) des secteurs agricoles et alimentaires	Grand Avignon	Agglomération	Subventions accordées : 33 000 € par an 119 000 € depuis le lancement du PAT	CT	Grand Avignon	avancé
OBJECTIFS 2								
RENFORCER LA COOPÉRATION ET LA MUTUALISATION ENTRE ACTEURS DE L'ESS	ACTION 19	Création d'un tiers-lieu nourricier à Semailles	Semailles	Commune d'Avignon, rayonnement sur le territoire de l'agglomération	À définir	CT et MT	Semailles FDI Grand Avignon Ville d'Avignon + autre à définir	en construction
	ACTION 20	Structuration des filières agricoles et alimentaires locales par la mobilisation de la monnaie locale La Roue	SEVE84	Agglomération	Fonctionnement : 32 300 €	CT	SEVE84 Grand Avignon	Démarrage

Crédits photographiques
 © Frédéric Sicard Photographe
 © Grand Avignon
 © Kevin Simon
 © Les Jeunes Pousses



PROGRAMME
ALIMENTAIRE
TERRITORIAL

Du champ à l'assiette,
cultivons notre terroir !



grand
avignon

communauté d'agglomération

320 Chemin des Meinajariès

BP 1259

84911 Avignon

www.grandavignon.fr